

DEPARTEMENT

République Française

AVEYRON

CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SALMIECH

**Nombre de membres en  
exercice:** 14

**Séance du 30 mars 2022 à 20 heures 30**

**Présents :** 10

L'an deux mille vingt-deux et le trente mars l'assemblée régulièrement convoquée le 26 mars 2022, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Robert BOS (1er Adjoint).

**Votants:** 11

**Sont présents:** Robert BOS, Cécile SAVY, Gilles SEGURET, Pierre CARCENAC, Pierre-Edouard DAURES, Nathalie FILLLOL, Simon FOURNIER, Marie-Reine RIVIERE, Alain VERNHES

**Représentés:** Muriel LAPIERRE par Pierre CARCENAC, Pascale SANHES par Robert BOS

**Excusés:** René CLUZEL, Hubert QUENAULT

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Simon FOURNIER

**Objet: Vote du compte administratif 2021 - Budget Principal Salmiech - DE 2022 016**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de Monsieur Robert Bos, président de la séance,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Mr Robert Bos, premier adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

APPROUVE le compte administratif 2021, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		620 348.80		179 208.14		799 556.94
Opérations exercice	421 945.24	59 673.15	454 541.25	612 008.61	876 486.49	671 681.76
<b>Total</b>	421 945.24	680 021.95	454 541.25	791 216.75	876 486.49	1 471 238.70
Résultat de clôture		258 076.71		336 675.50		594 752.21
Restes à réaliser	562 200.00	69 977.65			562 200.00	69 977.65
<b>Total cumulé</b>	562 200.00	328 054.36		336 675.50	562 200.00	664 729.86
<b>Résultat définitif</b>	234 145.64			336 675.50		102 529.86

CONSTATE, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré

les jour, mois et an susdits.

Le Premier Adjoint, BOS Robert

RF Préfecture de Millau
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/03/2022 012-211202551-20220330-DE_2022_016-DE

